

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives

- Université du Maine

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences, technologie, ingénierie

Établissement déposant : Université du Maine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence en *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) de l'Université du Maine se décline en trois spécialités : *Education et motricité* (EM), *Activités physiques adaptées et santé* (APAS) et *Management du sport* (MS). Il faut noter que la spécialité MS n'est plus proposée depuis 2010 en raison de la faiblesse des effectifs. La construction pédagogique de la formation est structurée pour permettre aux étudiants l'acquisition progressive d'un socle de connaissances scientifiques, tant en sciences de la vie et de la santé qu'en sciences humaines et sociales, et de compétences techniques en activités physiques, sportives et d'expression.

Après un tronc commun sur les trois premiers semestres, les étudiants se spécialisent dès le semestre 4 en optant pour une des spécialités. La formation a pour objectifs à la fois les poursuites d'études en master, et la formation de professionnels de l'activité physique dont les connaissances et les compétences sont en adéquation avec les secteurs d'activités professionnelles ciblés par les spécialités. Les étudiants peuvent se diriger vers les métiers de l'enseignement et de l'activité physique pour les populations à besoin spécifique (handicap, déficience, vieillissement et pathologies). Les spécialités EM et APAS permettent aux diplômés d'obtenir une carte professionnelle pour l'encadrement des APS dans le milieu considéré.

L'augmentation régulière des flux d'entrée en licence a entraîné depuis la rentrée 2014 la mise en place d'une capacité d'accueil fixée à 250 néo-entrants en L1. Les effectifs cumulés du nombre d'inscrits pédagogiques étaient en 2014-2015 de 274 en L1, 200 en L2 et 127 en L3 (EM : 74, APAS : 53). Les taux de réussite moyens sont de l'ordre de 55 % en L1, de 82 % en L2 et de 88 % en L3 EM et de 77 % en L3 APAS ces quatre dernières années.

## Synthèse de l'évaluation

Les contenus de formation sont cohérents avec les objectifs et la structuration de la formation répond aux exigences du référentiel licence avec un tronc commun aux trois spécialités puis une progressivité dans la spécialisation à partir du semestre 4. Le tronc commun représente les 90 ECTS, les enseignements mutualisés 25 ECTS et les enseignements spécifiques 65 ECTS. La licence STAPS est bien implantée dans son environnement socio-économique et les partenariats établis avec les autres composantes STAPS de la région confortent son positionnement régional, bien que des efforts d'informations sur les passerelles et les possibilités d'orientation vers des licences professionnelles soient à encourager.

La représentativité des professionnels dans les interventions, dans les encadrements de stage et dans les instances de pilotage de la licence reste diffuse. L'équipe pédagogique conséquente, très impliquée, gagnerait à être épaulée d'un conseil de perfectionnement. Si les taux de réussite sont plus que satisfaisants, les données de suivi et d'insertion professionnelle des diplômés restent trop partielles et ne peuvent être exploitées pour le pilotage de la formation.

## Points forts :

- Structuration générale de la formation et des spécialités conforme aux exigences nationales et offrant une spécialisation progressive vers les spécialités.
- Offre de formation bien intégrée dans le dispositif de formations de l'Université du Maine et cohérente avec les secteurs de métiers ciblés.
- Articulation et complémentarité des enseignements scientifiques et des enseignements d'application.

- Positionnement clair de la formation dans le paysage régional des formations *STAPS* par des partenariats explicites concrétisés par des passerelles à plusieurs niveaux de la formation.
- Taux de réussite élevés dans l'ensemble.

Points faibles :

- Caractère incomplet et imprécis des données de suivi et d'insertion professionnelle des diplômés.
- Valorisation inexistante de la place des professionnels dans la formation au niveau des interventions, des encadrements de stages.
- Faiblesse de la place des outils numériques et des innovations pédagogiques dans la formation.
- Absence de dispositif d'autoévaluation récurrente du cursus de formation basé sur les interactions entre les différents acteurs, étudiants, professionnels et enseignants.
- Insuffisance de la formation en langue étrangère.

Recommandations :

La formation de licence *STAPS* de l'Université du Maine est pertinente dans le contexte universitaire et bien implantée dans son territoire. L'existence de passerelles formalisées dans des partenariats avec les formations *STAPS* géographiquement proches est un atout et doit être consolidée. L'équipe pédagogique est constituée d'un collectif d'enseignants fortement impliqués dans le pilotage de la formation et des spécialités.

Si la volonté d'articuler les exigences de professionnalisation et scientifiques d'une formation universitaire est clairement affichée, sa mise en œuvre nécessite la mise en place de dispositifs d'autoévaluation récurrente de la formation par les étudiants et de suivi de l'acquisition des compétences. L'intégration des professionnels à tous les niveaux des cursus et la création d'un conseil de perfectionnement sont bien identifiés comme une nécessité par l'équipe pédagogique pour améliorer la qualité de la formation; ces projets doivent être encouragés par l'établissement.

Le développement des usages pédagogiques du numérique pourrait permettre de répondre au déficit d'encadrement, au suivi des étudiants et de favoriser l'enseignement à distance pour les étudiants présentant des besoins particuliers (sportifs de haut-niveau, étudiants handicapés). Les innovations pédagogiques doivent aussi permettre d'accompagner l'étudiant dans l'élaboration de son projet professionnel et universitaire, objet encore trop absent de la formation.

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation rattachée au champ <i>Sciences, technologie, ingénierie</i> correspond au cadre national des formations <i>STAPS</i>, en accord avec les fiches RNCP nationales. La formation est bien structurée à partir d'une culture scientifique et technique commune qui regroupe les disciplines fondamentales. La spécialisation progressive est pédagogiquement organisée sur les six semestres en respectant ainsi les principes d'orientation et de spécialisation d'une licence générale (S1-S2-S3 communs aux spécialités puis début de spécialisation en S4).</p> <p>La licence <i>STAPS</i> permet la poursuite d'études ou l'accès à différents types d'emplois identifiés en adéquation avec les objets des spécialités.</p> <p>Les contenus et les volumes horaires des enseignements sont en accord avec les objectifs des spécialités des licences générales de <i>STAPS</i> et se répartissent en enseignements scientifiques, méthodologiques et techniques auxquels s'ajoutent les enseignements spécifiques au parcours choisi.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La licence mention <i>STAPS</i>, une des cinq mentions de licences générales proposées par l'UFR Sciences et Techniques, est tout à fait intégrée dans l'établissement universitaire.</p>

	<p>Le département STAPS de l'Université du Maine est implanté dans une région comprenant deux autres composantes STAPS (Nantes et Angers). La licence <i>STAPS</i> est judicieusement envisagée avec des passerelles et des conventions d'échanges d'étudiants au niveau régional.</p> <p>Plusieurs partenariats avec des entreprises, des associations, des centres de réadaptation et le rectorat de Nantes sont mis en avant. Bien que structurés pour la spécialité <i>EM</i> avec le milieu de l'éducation nationale, ces partenariats apparaissent insuffisants eu égard au nombre d'étudiants inscrits.</p> <p>Les enseignants-chercheurs impliqués dans la formation sont tous issus des deux équipes d'accueil rattachées au département STAPS (EA « Motricité, Interactions, Performance » et EA « Violences, Identités, Politiques et Sports »), apportant la complémentarité des approches scientifiques.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Le pilotage de la licence est assuré par une équipe pédagogique composée de sept coordonnateurs de semestres et du directeur du département. La taille du département permet un fonctionnement collégial où 39 % des enseignants et enseignants chercheurs participent aux réunions concernant l'organisation et la gestion de la licence <i>STAPS</i>. En revanche, l'implication des intervenants professionnels dans le pilotage de la formation n'est pas indiquée.</p> <p>La répartition des fonctions semble répondre principalement à une volonté de bonne gestion des emplois du temps et des flux étudiants. Le pilotage de la formation gagnerait à être précisé eu égard aux objectifs pédagogiques et de professionnalisation (organisation verticale par spécialité, utilisation des évaluations de la formation) par un organigramme fonctionnel.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs étudiants sont en régulière augmentation sur les quatre dernières années, passant de 420 en 2011-2012 à 630 en 2015-2016. La croissance des effectifs est constatée tant pour la spécialité <i>EM</i> que pour la spécialité <i>APAS</i>. Le corollaire de cette augmentation est une surcharge conséquente d'heures d'enseignement, qui a entraîné la mise en place d'une capacité d'accueil à 250 étudiants en première année à partir de 2014 ainsi qu'une sectorisation géographique des recrutements entre les antennes STAPS de la région (Sarthe, Mayenne et Maine et Loire).</p> <p>La mise en place de l'arrêté d'admission en école de masso-kinésithérapie permettant l'accès aux étudiants issus de L1 <i>STAPS</i> semble contraindre encore plus cette capacité d'accueil, entraînant une difficulté pour conserver des flux d'étudiants poursuivant un cursus <i>STAPS</i> complet et augmentant les besoins en ressources humaines et financières.</p> <p>Les informations fournies permettent d'identifier que 85 % des étudiants de <i>STAPS</i> optant pour la voie professionnelle ont un emploi dès la première année suivant l'obtention du diplôme. Cependant, elles ne sont pas assez précises pour définir les secteurs d'employabilité et n'ont pas pu faire l'objet d'une analyse approfondie afin d'ajuster les contenus des enseignements pour améliorer la formation.</p> <p>Si le devenir des étudiants à l'issue de la licence <i>EM</i> sont connus et présentés dans le dossier (préparation au CAPEPS, au professorat des écoles et aux concours de la fonction publique), il n'en est pas de même pour les autres spécialités dont les bilans restent à préciser.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Le lien avec la recherche se fait, d'une part, par l'intervention des enseignants-chercheurs appartenant aux équipes d'accueil rattachées au département STAPS et, d'autre part, par l'existence d'un enseignement de L3 dédié à l'initiation à la recherche. L'articulation formation-recherche dans cet enseignement semble être une préoccupation de l'équipe pédagogique. En revanche, la relation entre le contenu de cette unité d'enseignement et le stage en milieu professionnel, bien que signalée, n'est pas clairement explicitée.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Le diplôme d'étude universitaire général (DEUG) et la licence confèrent à son titulaire la possibilité d'obtenir une carte professionnelle permettant de travailler contre rémunération dans les secteurs correspondant aux spécialités.</p> <p>L'accent est mis sur la professionnalisation de l'étudiant dès la première année par la présence de stages de découverte ou d'interventions en</p>

	<p>milieu professionnel (S4, S5 et S6), ce qui permet aux étudiants de mieux appréhender le milieu socio-économique en prise avec leur spécialité de formation. L'accompagnement dans la structure de stage par un professionnel est un atout, d'autant plus que ces professionnels interviennent dans les enseignements. Cependant, les informations fournies ne permettent pas d'établir le taux d'intervention des différents professionnels, ni leur participation dans l'organisation et l'évolution de la formation.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le projet est quasi inexistant dans le parcours de l'étudiant. Seule une intervention (Projet Professionnel Personnalisé) de 10h au semestre 1 permet d'apporter un accompagnement à l'étudiant dans la définition de son projet personnel de formation et de professionnalisation.</p> <p>La place accordée aux stages est très différente selon la spécialité. Pour la spécialité <i>EM</i>, un stage est proposé en deuxième année dans des établissements du 1<sup>er</sup> degré et représente 2 ECTS du semestre 4. Le dossier fait état d'un stage réalisé dans des établissements du 2<sup>nd</sup> degré durant la 3<sup>ème</sup> année de licence. En revanche, ce stage n'apparaît pas dans la maquette et son évaluation n'est pas spécifiée.</p> <p>Pour la spécialité <i>APAS</i>, un stage de découverte des institutions est organisé en L2 (S4) et évalué par un rapport (4 ECTS sur 8 dédiés à l'UE). En 3<sup>ème</sup> année, un stage dont la durée n'est pas très claire (de 70h à 200h), représente 8 ECTS sur 10 de l'UE dédiée « stage et rapport de stage » du S6.</p> <p>Pour la spécialité <i>MS</i>, il n'existe pas à proprement parler de stage pour cette spécialité, si ce n'est un stage de découverte organisé au S4.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>De façon assez classique pour le niveau licence, peu d'étudiants (3-4 par an) profitent des partenariats internationaux, échange ERASMUS + (Espagne et Allemagne) et via le CREPUQ, existants et développés par le service des relations internationales de l'Université du Maine.</p> <p>Des cours d'anglais sont dispensés à chaque semestre (1 ou 2 ECTS) sous forme de TD, mais le volume horaire (10h d'enseignement) paraît insuffisant pour encourager les échanges internationaux, organisés au niveau de l'Université et non de la composante.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Il existe une capacité d'accueil pour les primo-entrants depuis 2014 qui engendre une sectorisation géographique des étudiants admis en L1 <i>STAPS</i>. Le département <i>STAPS</i> a réalisé un bon travail de partenariat et de passerelles vers les autres formations <i>STAPS</i> de la région et des régions limitrophes.</p> <p>Un tutorat des étudiants de première année est effectué par les étudiants de master. Afin d'aider les étudiants en difficulté, des enseignements de mise à niveau dans les enseignements scientifiques sont dispensés mais peu suivis par les étudiants qui en auraient besoin. Le manque d'information sur les dispositifs d'aide à la réussite et du déploiement du « Plan Réussir en Licence » ne permet pas d'évaluer de façon satisfaisante les effets des actions mises en place.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Très peu d'informations sont fournies quant aux différentes modalités d'intervention et à l'utilisation d'outils pédagogiques numériques. Les fonctionnalités de la plateforme Moodle mise à disposition des enseignants ne semblent pas remporter un franc succès (uniquement utilisée pour le dépôt de documents).</p> <p>Devant les difficultés d'encadrement plusieurs fois soulignées et inhérentes à un rapport défavorable (1 enseignant pour 36 étudiants de L) entre le nombre d'étudiants (630 en L) et le nombre d'enseignants titulaires (18), les innovations pédagogiques s'appuyant sur les technologies du numérique sont une voie prometteuse mais inexploitée.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités complètes de contrôle des connaissances ne sont pas fournies et les informations présentes dans le dossier ne permettent pas de comprendre les règles de délivrance du diplôme. Il est noté que la compensation entre les quatre premiers semestres permet la validation d'un diplôme intermédiaire (DEUG <i>STAPS</i>) en L2 donnant droit à la délivrance d'une carte professionnelle.</p>

<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>La maquette de la formation, quelle que soit la spécialité, ne fait pas apparaître les compétences transversales que l'étudiant doit acquérir au fil du cursus de formation. Il n'est pas non plus fait mention d'évaluation des compétences acquises.</p> <p>Bien que l'encadrement des stages (pas de visite possible sur les lieux de stage) soit une difficulté majeure, le portefeuille des compétences visées par ce type d'intervention n'est pas formalisé par un outil de suivi de l'acquisition de ces compétences. Le dialogue entre le professionnel et le tuteur universitaire s'en trouve fragilisé. Il n'est pas défini de progressivité dans l'acquisition des compétences d'intervention dans le milieu professionnel du S3 au S6.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés de cette formation est une faiblesse dont les membres de l'équipe pédagogique ont conscience. Le transfert de cette compétence au niveau central au BAIP ne permet qu'une relative visibilité du devenir des étudiants. Les tendances affichées font apparaître que 40 % des étudiants s'engagent dans la voie professionnelle et 60 % poursuivent leurs études en master. L'insuffisance des données concernant le suivi des étudiants locaux ne permet pas de connaître le taux d'insertion des diplômés.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Les procédures d'autoévaluation, quasi inexistantes, ainsi que l'exploitation de leur résultat ne sont pas formalisées. Les échanges entre les intervenants professionnels et enseignants titulaires ou entre étudiants et enseignants sont les fruits d'initiatives individuelles. L'absence d'un conseil de perfectionnement, complémentaire aux conseils pédagogiques, ne permet pas la valorisation des évaluations, ni l'identification des besoins de tous les acteurs participant au développement de la formation.</p>

# Observations de l'établissement



Champ de formation	Sciences, Technologie, Ingénierie
Intitulé du diplôme	Licence STAPS

## Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

*En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :*

### Synthèse de l'évaluation

Recommandations
Nos formations intègrent de plus en plus de professionnels qui sont associés aux enseignements. Nous organisons à l'image des licences EM, des rencontres enseignants STAPS et tuteurs de stage. Proposition de les étendre à tous les parcours.

### Analyse

<b>Place de la professionnalisation</b>
Nous avons la volonté de faire intervenir un nombre significatif de professionnels tant dans le domaine de la formation que dans le suivi des stages. Ils interviennent pour environ 20% dans chacun de ces domaines.
<b>Place des projets et stages</b>
Le stage est construit dans la formation pour permettre aux étudiants d'aborder les différents milieux professionnels. Nous les incitons à utiliser les stages optionnels pour affiner leur projet d'orientation. Nous consacrons un volume horaire important à l'accompagnement de l'étudiant pour le stage. Aussi nous mettons en place des cours spécifiques à l'intervention dans le milieu professionnel et un volume d'environ 2h de suivi de stage pour chaque binôme à partir de la L3
<b>Place de l'international</b>
Conscient du faible nombre d'heures de LV1 anglais, nous avons décidé de consacrer 14h d'enseignement par semestre (10h précédemment)
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
Tutorat : mis en place dès le début de l'enseignement.
<b>Suivi de l'acquisition des compétences</b>
Manque un plan de formation qui préciserait les objectifs pédagogiques et professionnels à destination des professionnels, des étudiants, des enseignants. Nous travaillons à la rédaction de ce livret qui serait écrit sous forme de compétences et permettra d'améliorer ce suivi.
<b>Conseil de perfectionnement Procédures d'autoévaluation</b>
Nous avons commencé à mettre en place un conseil de perfectionnement dès cette année.

Pour Le Président de l'Université du Maine  
La Vice Présidente FVU  
Anne DESERT

